

Edito : le Versement Nucléaire Universel

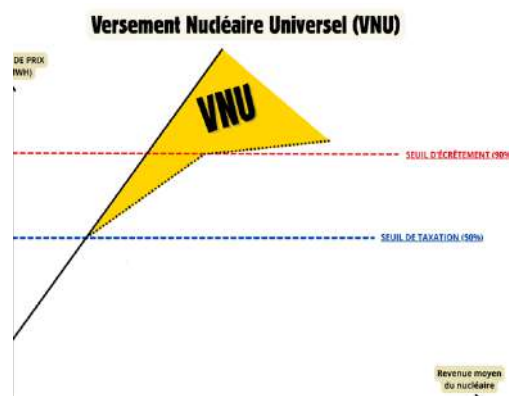
Le 1er janvier 2026 a marqué la fin de l'Accès régulé à l'électricité nucléaire historique (ARENH). Il est désormais remplacé par le Versement Nucléaire Universel, un mécanisme très différent qui marque la fin du prix administré à 42 euros le MWh et laisse le marché jouer un rôle central.

Rappelons que l'ARENH avait vu le jour en 2010 avec la Loi NOME dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité. En 2026, on passe donc d'une régulation, où un volume était garanti à un prix fixé, à une dérégulation totale.

Le VNU repose sur un système de taxation appliqué aux revenus issus de la production nucléaire historique d'EDF. Si les prix de l'électricité dépassent certains seuils, une partie des revenus d'EDF générés par la vente de son électricité nucléaire est alors redistribuée aux clients via les fournisseurs d'électricité, selon les modalités prévues par la réglementation.

Ce mécanisme **ne sert pas à fixer les prix pour les usagers.**

Le prix payé dépend du marché, et non de la réalité des coûts sans remettre en cause la logique de marché. Le dispositif de taxation VNU n'interviendra que si les prix explosent avec deux seuils de déclenchement : le premier à 78 euros et le deuxième à 110 euros.



Risques associés

Enedis est donc exposée désormais au marché à 100% pour acheter ses capacités. Le nouveau mécanisme d'achats de capacités prévoit de plus que le coût de la contractualisation des engagements de disponibilités des capacités est répercuté aux GRD à hauteur de la consommation lors des périodes de tension, via une taxe collectée par RTE.

Le budget 2026 présenté en décembre montre de fortes incertitudes autour de la transition écologique (PPE, EnR, IRVE) mais aussi au niveau des prix des achats d'énergie - même si le PMT prévoit une baisse des volumes des pertes liée à la baisse continue du taux des pertes et un prix de l'énergie à un prix bas stable au moins pendant les deux années à venir.

Enedis devra toutefois sécuriser davantage ses achats d'énergie en termes de volumes et de durée des contrats. En tout état de cause, ce sont les usagers qui in fine payeront la facture en fonction des prix de marché.



Activités opérationnelles – Les chiffres clés

- **2 525 chantiers bas-carbone réalisés en 2025**, soit plus du double qu'en 2024 (1 028 chantiers) et largement supérieur à l'objectif initial fixé à 1 600 chantiers.
- **Postes-sources** : Enedis a ajouté en 2025 2 160 MW de nouvelles capacités sur le réseau - dont 1 120 MW correspondant à l'ensemble des chantiers concourant à la régulation incitative sur l'ordonnancement des travaux conjoints Enedis / RTE au titre des S3REN.
- A fin décembre, **le temps moyen de coupure** des clients BT hors événements exceptionnels et hors coupures RTE (critère B) s'établit autour de 61,8 minutes, proche de l'objectif de régulation incitative de 61,61 minutes et en baisse de 10 minutes
- **Côté producteurs**, record historique de 6,77 GW de nouvelles capacités raccordées au réseau géré par Enedis – contre 5,5 GW en 2024 soit une hausse de +23%. L'éolien progresse légèrement avec près d'1 GW raccordés tandis que la filière photovoltaïque poursuit sa forte croissance avec plus de 5,8 GW raccordés dans l'année (contre 4,6 GW en 2024 soit +26%). A fin 2025, le parc total de production décentralisée raccordé au réseau public opéré par Enedis s'établit à 1,275 millions d'installations totalisant près de 56 GW – soit 34,3% de la capacité totale du parc de production Français - dont 53 GW de filières renouvelables, les deux seules filières éolienne (20,3 GW) et photovoltaïque (27,9 GW) totalisant plus de 48 GW.
- **Côté consommateurs**, plus de 8 GW de puissance supplémentaire ont été raccordés en 2025 - dont 5,8 GW de raccordements de nouveaux clients et 2,3 GW correspondant à des bornes de recharge chez des clients existants. Enedis a notamment raccordé 91 nouveaux clients supérieurs à 5 MW pour un total de près de 1 GW et une consommation annuelle à venir de +3 TWh – soit une hausse de +20% du portefeuille existant de clients de cette taille. Les principaux secteurs représentés illustrent la dynamique de l'électrification des usages dans plusieurs secteurs : Industrie (+224 MW), Aménagement transports publics (+253 MW, essentiellement Grand Paris), stations de recharge mobilités lourdes (+77 MW), ports (+25 MW) sans oublier les datacenters (+152 MW).
- **Lutte contre la fraude** : plus de 40 000 contrôles réalisés par Enedis ayant permis de traiter 29 000 fraudes. 18 plaintes groupées ont été déposées. L'objectif pour 2026 est de réaliser plus de 60 000 contrôles, de traiter 45 000 fraudes et, de déposer entre 100 et 150 plaintes groupées.

Comptes 2025 et préparation de l'Assemblée Générale

Rés/ Année N-1	2023	2024	2025
Chiffre d'affaires	↗	↗	↗
Marge brute			
Acheminement	↗	↗	↗
Opex	↗	↗	↗
EBITDA	↗	↗	↗
Résultat Net	↘	↗	↗
CAPEX bruts	↗	↗	↗
Cash-Flow	↗	↘	↘
Dividendes	↗	↘	↗
Dette	↘	↗	↗

Une progression constante des effectifs depuis 2022

	2023	2024	2025
EFA* N-1	36472	37042	37902
Embauches	1568	1945	1967
Retraites	-965	-812	-686
I/E	-33	-273	-221
EFA N	37042	37902	38962

*effectifs fin d'année

Vos administrateurs ont dit :

L'année 2025 est un bon cru pour Enedis avec tous les indicateurs au vert sauf ceux liés à la sécurité puisqu'il y a eu 8 accidents graves (dont 4 chez les prestataires).

LE FUTUR
*se construit
avec vous !*

La démarche Branchés Sécurité ne porte pas encore ses fruits. Il est nécessaire de pousser à notre sens sur la prévention et la transparence mais aussi en aidant nos prestataires à progresser sur leur culture sécurité.

Nous notons sur les résultats l'effet très favorable de plus d'un milliard d'apurement de la créance tarifaire inscrite au CRCP.

Nous tenons à rappeler que ces bons résultats sont aussi issus des plans de performance dont certains peuvent conduire à des tensions sociales comme avec le programme Hospitality qui cristallise les mécontentements.

Nous alertons aussi sur l'intensification du travail pour tous les salariés. Il est absolument nécessaire d'avoir une approche ouverte sur l'organisation du travail en redonnant du sens au travail.

Nous regrettons aussi que les négociations annuelles sur les évolutions salariales se soient conclues par une décision unilatérale de l'employeur.

Nous notons aussi que le volume des pertes reste stable avec une difficulté à résorber le stock existant et le flux entrant qui reste élevé.

Nous pensons qu'il est nécessaire de conforter voire de renforcer les indicateurs sociaux et sociétaux notamment environnementaux (transition, préservation biodiversité...)

Nous avons déjà exprimé notre désaccord sur l'évolution de la dette de l'entreprise qui va continuer à progresser en phase avec le PMT présenté en décembre dernier.

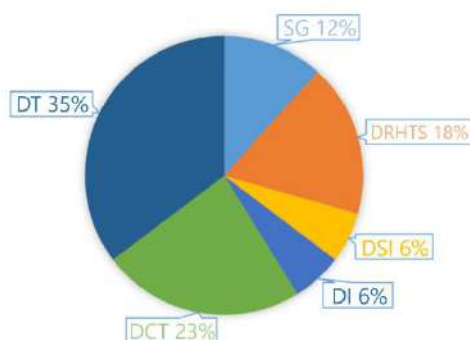
Vos administrateurs CGT ont voté pour la clôture des comptes mais se sont abstenus sur le versement des dividendes

Contrôle interne

Pour 2026, le plan de contrôle interne s'articule autour de priorités telles que :

- L'amélioration de la prévention santé sécurité, via le contrôle des travaux en hauteur ou encore la politique zéro alcool ;
- Le renforcement des contrôles de conformité sur les processus sensibles : RGPD, appropriation managériale et par les salariés des enjeux de conformité des affaires, offres clients, le respect des règles d'accès aux sites ;
- Le suivi opérationnel des activités critiques, incluant raccordement, maintenance, logistique industrielle et gestion des interruptions de fourniture ;
- L'optimisation du pilotage et de la traçabilité, avec un focus sur l'exploitation des outils collaboratifs, la qualité des données et la fiabilité du reporting.

RÉPARTITION PCIMM 2026
PAR MÉTIERS PRESCRIPTEURS



Vos administrateurs ont dit :

Nous constatons que les contrôles programmés se concentreront principalement sur la Direction Technique ainsi que sur la Direction Client Territoire.



Contact

Laurence Hoeffling
laurence.hoeffling@enedis.fr
07.85.54.76.55.



Christophe Varga
christophe.varga@enedis.fr
06.79.63.04.57



Marylène Faure
marylene.faure@enedis.fr
06.65.93.59.02



En revanche, le niveau de contrôle prévu pour les Systèmes d'Information interroge. En effet, la présence d'un seul contrôle dédié à cette activité pourrait laisser supposer un degré de maturité particulièrement élevé dans le pilotage et la maîtrise des processus SI.

Pourtant, les retours exprimés par les agents dans le cadre de l'enquête MyEDF, mettent en évidence un certain nombre d'insatisfactions et de points de vigilance importants (voir section dédiée dans ce document). Ce décalage soulève des questions quant à la cohérence entre le ressenti du terrain et l'évaluation effectuée en matière d'audit interne.

Par ailleurs, l'exposition croissante de l'entreprise aux risques de cyberattaques, ainsi que les exigences toujours plus strictes en matière de protection des données, devraient logiquement justifier une allocation de ressources de contrôle plus conséquente sur ce périmètre.

Nous estimons aussi que l'évolution des données et de leur utilisation doit conduire à travailler sur les risques associés.

Il semble donc pertinent de réexaminer le niveau d'attention porté aux systèmes d'Information au regard des enjeux stratégiques, opérationnels et réglementaires qu'ils représentent.

My EDF : résultats en progression, mais contrastés

Nous soulignons par exemple que l'ambiance et le rythme de travail se sont détériorés.

Les salariés regrettent notamment : la perte de cohésion, des relations dégradées avec le management, une communication floue sur les transformations, un manque d'effectifs, une surcharge de travail, des processus trop lourds, et des conditions matérielles insuffisantes.

Par ailleurs, plusieurs objectifs n'ont pas été atteints : simplification des processus, amélioration de la prise de décision, renforcement des équipes, remplacement des départs, et meilleure répartition de la charge de travail. Même si certaines avancées existent sur les outils numériques et la dynamique RH, des écarts persistent entre entités en matière de simplification, coopération et priorisation.

Alors que les équipes doivent répondre à des exigences toujours plus fortes, les outils numériques « censés être un soutien » sont encore trop souvent une source de blocage, de lenteur et de stress.



La performance opérationnelle repose de plus en plus sur les systèmes d'informations mais l'entreprise ne maîtrise pas toujours leurs évolutions et leur fiabilité.

- Outils parfois obsolètes ou non interopérables ;
- Décisions prises loin du terrain, sans prise en compte des besoins réels ;
- Dépendance à des prestataires, solutions externes et technologies que l'entreprise ne contrôle pas toujours.

🔔 Sans souveraineté numérique (solution européenne dans un contexte international instable), c'est l'activité qui se fragilise, et ce sont les salariés qui en subissent les conséquences.

Prochain Conseil de Surveillance 16 avril 2026

LE FUTUR
*se construit
avec vous !*